



CE N'EST QU'UN DEBUT !

Compte rendu de la 2^{ème} réunion de négociation pendant le rassemblement n°3 le 30 avril

80 personnes environ se sont à nouveau rassemblées le mardi 30 avril avant la 2^{ème} réunion de négociations. Ce rassemblement a été très couvert médiatiquement en particulier par France TV et M6.

De nombreux collègues ont pu encore témoigner devant les caméras de leur quotidien et des difficultés qui les impactent patients et soignants tous les jours. Merci à tous pour vos témoignages.

Après ces interventions, une haie d'honneur s'est formée pour laisser s'avancer la délégation vers la table des négociations sous les encouragements des manifestants. A l'issue de 4h30 de réunions la délégation a fait un bref retour à ceux qui les attendaient à leur sortie. Nous attendons le compte rendu de la Direction pour le comparer au notre.

Pour rappel, la plateforme revendicative portée par la délégation a été **élaborée à partir des demandes** des équipes **adressées** à l'intersyndicale en **amont** ou au **moment** des AG et ce **avant** les 3 rassemblements.

COMPTE RENDU DE LA 2^{ème} REUNION DE NEGOCIATIONS

I. Revendications communes

a) Heures supplémentaires

- **La Direction s'engage** à basculer au mois de juin le compteur des heures supplémentaires de 2022 et 2023. Chaque cadre devra imprimer une fiche navette aux agents qui le demandent.

b) Congés annuels

- Nous sommes intervenus à plusieurs reprises ces derniers mois pour que les tableaux des congés soient revus et ne correspondent pas aux 25%, mais tiennent compte de la continuité des soins comme nous l'avons toujours fait. **Ils sont OK** pour que nous n'ayons pas tout à recommencer l'année prochaine et que les changements obtenus par exemple dans les hôpitaux de jours, CMP, SMR et autres services soient actés. Par ailleurs il est confirmé qu'il est possible de mettre des CA pour Noël. Encore heureux !

II. Hôpital général

a) Remplacement des absences

- Dans la plupart des cas la direction s'est engagée à être plus réactif pour remplacer. Notamment pour le SMR et la gériatrie. Un contrat à long terme a été fait avec une agence d'intérim pour obtenir des remplacements de façon régulière.

b) EHPAD/PASA et USLD

- Nous avons rappelé que les postes obtenus en 2022 pour l'EHPAD, et l'USLD devaient être augmentés. Tant que ce n'est pas le cas la Direction ne réglera pas le problème d'absentéisme, ni l'impact sur la charge de travail encore moins les conditions d'accueil de nos aînés. Le PASA doit être considéré comme une unité de soin indépendante et ne pas servir de variable d'ajustement.

c) Médecine

- **On obtient** le maintien du poste de journée qui était menacé.
- **Augmentation** du nombre d'IDE la nuit pour revenir à 2: la direction ne s'y est pas opposé, ils doivent nous donner une réponse rapidement. En septembre les **lits fermés** de médecine devraient être **rouverts**. Le médecin qui s'en occuperait serait un du court séjour gériatrique. Si tel est le cas ils remettront le nombre d'AS prévues à l'origine.

d) SSIAD

- **Ils reconnaissent** que le nombre d'AS est **très en dessous** de ce qu'il devrait être !
On obtient l'embauche de 2 ETP d'AS en plus et les remplacements des absences.

III. **Psychiatrie**

a) Pech

- Les échanges laissent entrevoir une possibilité sérieuse de **recupérer** le poste IDE supprimé. Ca reste bien sur à confirmer.
- Idem pour le remplacement des postes absents.
- ASH: **OK** pour maintenir 4 ETP et avoir recours aux emplois d'été si les CA sont raisonnablement répartis.

b) Serène

- **OK pour maintenir** le nombre d'IDE actuellement sur le roulement. En revanche pour nous, les négociations doivent se poursuivre sur le poste dit de "compensation". Il y a un risque que ce poste disparaisse...
- **Refus** de rajouter 1 ETP IDE supplémentaire.
- **Refus** d'ajouter 1 psycho supplémentaire.
- ASH : **On obtient** le maintien 4,3 ETP d'ASH. En contre partie la Direction demande qu'ils effectuent des renforts si besoin...

c) Gravette

- **Refus** que l'équipe récupère le poste d'IDE supprimé. Pour justifier son refus la DRH dit qu'elle l'a vu avec le chef de service. Nous ferons un point avec lui ! En attendant les négociations doivent se poursuivre sur ce point.
- ASH **maintient** de 4 ETP et possibilité de faire appel aux mensualités d'été.
- Infirmiers de nuit : **On obtient** l'embauche de 2 IDE qui manquent.

d) Hôpital de jour de l'agora

- **OK** pour revenir à 4 ETP infirmiers

e) Hôpital de jour du Ramel

- Ils vont **republier** 1 appel pour le remplacement d'un arrêt IDE de longue durée.

f) CMP Castres

- **OK** pour pérenniser 1 poste ide et en mettre 1 autre à la vacance au prochain départ à la retraite.
- **Récupération** du temps psycho: ils disent attendre l'avis du chef de pôle.

g) Conditions d'accueil indignes Pech et Gravette et projets architecturaux

- **Ces projets semblent enterrés.** Pas de reconstruction de ces services d'ici 4 ans et même bien plus d'après la Direction. C'est une anomalie majeure.
- **On obtient** en attendant un plan d'humanisation. Ces services devront établir une liste de besoins pour ce plan

h) Hôpital de jour des Lices

- Nous avons évoqué la lettre récente et très éloquente adressée à la Direction par le psychiatre référent. Il demande des moyens pour son équipe. La DRH a ignoré les arguments...

IV. **Services techniques**

- Manque 1 maçon 1 menuisier : **OK** pour recruter 1 poste qualifié de « polyvalent » par la Direction

V. **Equipes de nuit**

- La DRH n'exclut pas un retour possible à une gestion des équipes de nuit par unités concernées. Pour rappel la mutualisation des équipes de nuit a correspondu avec une réduction des moyens et une forme de désorganisation.

CONCLUSION DE CES 4H30 DE NEGOCIATIONS

Ce n'est effectivement qu'un début !

A ce stade quelques petites avancées sont à noter. Mais des **revendications** sont **écartés** et **rejetés** par la Direction.

Pour l'intersyndicale **c'est insuffisant ! Les négociations doivent continuer.**

Nous sommes à la disposition de la Direction pour poursuivre l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins et pour prendre soin des équipes et des patients.

RESTONS MOBILISES ET DETERMINES !